

TRAVAILLER AVEC DE NOUVEAUX PUBLICS

La prise en compte des enjeux environnementaux et de développement durable confronte tous ceux qui impulsent ou accompagnent des initiatives à la question de l'élargissement des publics auprès desquels ils travaillent.

► Vous vous demandez comment atteindre les publics absents de vos initiatives, vous avez le sentiment de voir toujours les mêmes personnes lors de vos actions ? Ce stage vous propose des points de repère pour arriver à toucher les publics que vos actions actuelles ne mobilisent pas.

OBJECTIFS

- Découvrir les postulats et les incidences d'une « approche éducative » de l'implication des personnes dans les projets et les démarches.
- Découvrir des modalités qui permettent la prise de contact et facilitent l'implication progressive.
- Identifier les modalités utilisables dans son contexte de travail.

CONTENUS ABORDÉS

- L'« approche éducative » de l'implication des personnes dans les projets et les démarches : postulats, étapes, incidences sur la conduite des projets et des démarches.
- Atteindre les publics visés : quelles modalités ?
- Les transferts possibles pour les participants.

DÉMARCHE DE FORMATION

- Alternance d'exposés, de témoignages et d'études de cas.
- Présentation et analyse de démarches de sensibilisation et d'implication visant des publics habituellement « éloignés » des questions traitées.

PUBLIC

- Animateurs, techniciens, chargés de mission... en charge de démarches, de projets nécessitant l'investissement d'un public à priori peu mobilisé sur les sujets abordés.

ORGANISATEUR

- Ifrée



DATES ET LIEU

- **2 jours de formation** les lundi 4 et mardi 5 décembre 2017 à Villiers-en-bois (79360).
- **Possibilité d'hébergement** à proximité.
- **Inscription avant** le 3 novembre 2017.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

- À titre individuel résident Nouvelle-Aquitaine : **60 €***
- À titre individuel résident hors Nouvelle-Aquitaine : **120 €***
- Au titre de la formation professionnelle continue et pour les institutions : **270 €***

Frais d'hébergement et de repas à la charge des participants.

Modalités et bulletin d'inscription
► pages 36-37